

CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (APH) – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CAP Agent de Propreté et d'Hygiène**
Diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale
[RNCP24655](#)

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Épreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Agent de Propreté et d'Hygiène** est un agent spécialiste de la propreté, de l'hygiène et de l'entretien des locaux et des équipements.

Ses **principales missions** sont :

- Assurer le nettoyage de différents locaux (bureaux, magasins, hôpitaux, entreprises...)
- Effectuer l'entretien courant (balayage, lavage, lustrage...)
- Assurer des travaux de remise en état (décapage, ponçage, désinfection...), de bionettoyage et de gestion des déchets
- Utiliser des machines (monobrosse, autolaveuse...) et produits spécifiques
- Contrôler la qualité des prestations
- Intervenir de maintenance de premier niveau

Le titulaire du CAP Agent de Propreté et d'Hygiène **exerce son métier dans des entreprises, des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs), des établissements de soins, médicaux-sociaux ou des entreprises devant respecter des normes d'hygiène spécifiques.**

Contenu

- **Enseignements généraux**
Français
Histoire-Géographie
Éducation Civique et Morale
Mathématiques – Sciences
Éducation Physique et Sportive
Langues Vivante
- **Enseignements professionnels**
Travaux pratiques
Prévention-Santé-Environnement
Lutte contre les bio contaminations
Environnement professionnel

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite 2025 : 100%

CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (APH) – F/H

Nombre de participants

Nous contacter

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP24655
- Code diplôme : 11322104
- Formacode : 42093
- Code NSF : 343
- Code ROME : K2204, K2305, K2303

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Agent de service hospitalier

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044